



// COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 30 janvier 2025

Le solaire en France : une filière qui investit, recrute et génère des revenus

Alors que le gouvernement s'apprête à arbitrer la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), nous, entreprises de la transition énergétique, souhaitons rappeler une chose essentielle : le **soutien public porte ses fruits**.

Depuis la sortie de la crise du COVID, la filière solaire **a pris son envol**. Portée par une demande en forte croissance, une politique publique ambitieuse et l'engagement massif des professionnels, elle s'est imposée en **trois ans comme un moteur économique majeur pour la France, ancré dans les territoires**.

Un partenariat État-filière qui porte ses fruits

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : depuis 2021, **le solaire a connu une évolution majeure**.

- La **puissance installée chaque année a presque doublé**, passant de 2,8 GW en 2021 à plus de 5 GW en 2024.
- Le **secteur emploie aujourd'hui 67 000 personnes** (emplois directs et indirects).
- La **qualification professionnelle a explosé** : plus de 5 000 entreprises artisanales possèdent la certification RGE, contre moins de 1 000 en 2021.
- Le **chiffre d'affaires atteint 14 milliards d'euros en 2024**, soit autant que le marché des véhicules électriques.
- Les **retombées fiscales annuelles s'élèvent à plus de 2 milliards d'euros**, dont 85 millions d'euros qui reviennent directement aux collectivités locales.

Une filière en pleine expansion grâce à un rythme d'installation inédit

📌 **En 2024, 226 000 nouvelles installations solaires résidentielles ont été déployées**, contre 137 820 en 2021, soit une hausse de **+64 % en trois ans**.

📌 **La puissance installée annuelle du solaire commercial et industriel (C&I) a plus que doublé**, passant de **949 MW en 2021 à 2 338 MW en 2024**.

📌 **Les grands projets ont également progressé de près de 50% sur la même période**.

Par ailleurs, **des milliers de professionnels du bâtiment, confrontés à de très grandes difficultés économiques, ont trouvé un nouvel élan avec le solaire**, assurant la continuité de leur activité tout en développant des compétences d'avenir.

Une dynamique qui attire l'industrie et renforce la souveraineté énergétique

Le dynamisme du marché français du solaire **fait émerger des opportunités industrielles inédites**. La forte croissance des installations et la stabilité des politiques publiques rendent la France **attractive pour y déployer des projets industriels solaires**, dont plusieurs initiatives européennes.

Nous voyons déjà émerger des **projets de Gigafactories photovoltaïques et de fabrication de composants clés** (panneaux, onduleurs, batteries), qui viendront compléter cette dynamique. **Faire naître une industrie photovoltaïque en France sera l'aboutissement naturel d'une ambition réaffirmée.**

Le solaire n'est plus une simple opportunité énergétique, **c'est un levier stratégique pour renforcer la souveraineté industrielle et énergétique du pays.**

Ne freinons pas une dynamique vertueuse

Alors que le gouvernement a clôturé une consultation sur les outils de soutien à la filière, il est essentiel de rappeler que le solaire est un **modèle de réussite pour la transition énergétique et l'économie locale**. Il se distingue par :

- Une **montée en compétences massive et une reconversion réussie des professionnels du bâtiment.**
- Une **énergie compétitive et rapidement déployable, qui réduit la facture des ménages et des entreprises.**
- Un **secteur créateur d'emplois et de richesses sur l'ensemble des territoires.**

Pour maintenir et amplifier cette dynamique, la France doit **renforcer la formation, simplifier les démarches administratives et soutenir les investissements locaux**. Ces efforts permettront de **structurer une filière souveraine et durable**. Il est essentiel de préserver cet élan, en réaffirmant une ambition volumétrique dans la PPE, mais aussi en garantissant la viabilité économique des projets.

Contacts presse :

Martine LAUSSEURE (AGM
communications)

06 15 02 82 60

media@amgpresse.com

martine@lausseure.com

Contacts presse :

Marie-Camille BOURGUET - 06 79 93 54 00

Cynthia KARI – 07 87 14 71 26

service_presse_ser@enr.fr

ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr

Le **Syndicat des énergies renouvelables** (SER) regroupe plus de 530 adhérents, représentant un secteur générant plus de 166 000 emplois. L'organisation professionnelle rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le **SER** a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Suivre le **SER** sur www.enr.fr  [Syndicat des énergies renouvelables](#)